

FEMMES EN MOUVEMENT AU SÉNÉGAL

*Engagements, évolutions et recompositions des collectifs
de femmes de l'indépendance à nos jours*

**Selly BA, Saliou NGOM,
Awa DIOP, Halima DIALLO
Jacqueline DIOUF**

FEMMES EN MOUVEMENT AU SÉNÉGAL

*Engagements, évolutions et recompositions des collectifs
de femmes de l'indépendance à nos jours*

Presses universitaires de Dakar



**Tous droits de production, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays**

Dépôt légal : premier trimestre 2026

ISBN : 978-2-494601-76-5

EAN : 9782494601765

Sous licence Creative Commons CC BY-NC-ND

AVANT-PROPOS

L'analyse de l'évolution des mobilisations féminines ou féministes sénégalaises demeure marginale dans la littérature scientifique. Ces mobilisations restent « invisibilisées » dans les discours publics, même si les références historiques mettent en évidence la pluralité ainsi que la continuité des actions collectives et des mouvements portés par les femmes, y compris sous la période coloniale. Ce travail de recherche et de mise en lumière des dynamiques collectives féminines est doublement pertinent : il permet de combler les angles morts de la recherche scientifique sur l'action collective et de valoriser les trajectoires de figures féminines qui ont accompli des actions significatives ou joué un rôle déterminant dans l'histoire politique sénégalaise.

La production de cet ouvrage repose sur des recherches de terrain attentives à l'approche genre et aux enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle assume également une position politique : celle de rendre visibles les causes, personnalités et mouvements étouffés ou rendus invisibles par des dynamiques plus générales.

Enfin, cet ouvrage s'inscrit dans une lecture dynamique des mobilisations féminines, entendues non comme un processus en constante recomposition, traversé par des rapports de pouvoir, des contraintes, des progrès, des stagnations, des reculs et une structure des opportunités politiques variables. Les mouvements de femmes se déploient à l'intersection de multiples espaces (associatif, syndical, partisan, communautaire, féministe, religieux, etc.) et mo-

bilisent des répertoires d'action diversifiés, allant de la protestation collective à l'expertise citoyenne, en passant par le plaidoyer institutionnel. En ce sens, ce livre ne vise pas seulement à documenter des luttes ou des trajectoires, mais à interroger les conditions sociales, politiques et symboliques de leur émergence, de leur reconnaissance et de leur durabilité. Nous examinons également de près les conflits complexes (controverses, résistances sociales et mouvements anti-genre) qui ont façonné l'engagement des femmes dans l'espace public sénégalais.

La compilation des différentes analyses effectuées entre 2021 et 2023 met en lumière une limite : les conclusions tirées à partir de cette période pourraient ne pas refléter pleinement les dynamiques actuelles, en raison de changements de contexte pouvant affecter la nature des mobilisations récentes et des causes prioritaires portées par celles-ci. Toutefois, la documentation entreprise réussit à rendre compte des parcours des mouvements de femmes tout en soulignant leurs défis et contradictions caractéristiques. Également les analyses proposées par l'ouvrage ouvrent des perspectives permettant de mieux comprendre et d'interpréter les actuels mouvements de femmes. Ces derniers sont de plus en plus connectés à des enjeux politiques avec des questionnements autour de la reproduction de l'engagement et le renforcement des luttes pour les droits des femmes.

REMERCIEMENTS

La Fondation Heinrich Böll exprime sa profonde gratitude à l'ensemble des auteurs et autrices pour leurs contributions précieuses à ce travail.

Une mention spéciale revient à toutes les femmes, actrices ou témoins de l'évolution des mouvements féminins, sans lesquelles ce projet n'aurait pu voir le jour.

Nous adressons également des remerciements particuliers à Marie Angélique Savané, personne ne ressource clé, dont l'engagement, les orientations et les analyses critiques ont grandement contribué à la réalisation de cet ouvrage.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La participation des femmes est devenue un enjeu central dans la préoccupation des démocraties modernes. Historiquement exclues et/ou invisibilisées de la littérature scientifique jusqu'à une période très récente, différentes transformations ont contribué à remettre leur participation politique au centre des préoccupations scientifiques. Dans les sciences humaines et sociales, c'est à partir de l'action des institutions internationales et l'émergence des mouvements féministes que l'intérêt pour l'égalité commence à devenir un objet « sérieux » pour les sociologues et les anthropologues.

Les premiers travaux des années 70 aux années 80 sont surtout portés par des historiennes qui s'intéressent à la condition féminine en contexte colonial. Ces premiers travaux sont surtout portés par une volonté de rendre visible l'engagement des femmes dans les luttes coloniales, ainsi que les dynamiques d'exclusion mises en place par l'administration coloniale, etc. Il y a également des initiatives locales sous forme de revues portées par des Sénégalaises.

À la fin des années 70, la littérature féminine ou féministe, avec Mariama Ba¹ et Awa Thiam² questionne également les logiques d'exclusion et les résistances des femmes. Leurs travaux ont eu un fort retentissement sur les revendications autour de la condition des femmes.

1. Bâ M., *Une si longue lettre*, Dakar, NEA, 1979.

2. Thiam, A., *La parole aux Nègresses*, Paris, Denoël, 1978.

À partir des années 90, l'émulation occasionnée par l'émergence de *Yewwu Yewwi PLF*³, avec Marie Angélique Savané, fait émerger de nouvelles recherches anthropologiques et sociologiques qui vont questionner les transformations des rapports de pouvoir, en s'intéressant au genre et aux rapports sociaux de sexe. Les travaux de Fatou Sow⁴ de la fin des années 90 au début des années 2000 sont pionniers dans cette dynamique. En trente ans de recherches scientifiques, ses premiers questionnements ont favorisé beaucoup d'initiatives de recherches jusqu'à la mise en place, en 2007, d'un laboratoire de recherches scientifiques sur le genre, à l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN). Beaucoup de travaux socio-anthropologiques ont été à l'initiative du laboratoire de genre de l'IFAN. La mise en place du laboratoire de genre a également contribué à former une nouvelle génération de chercheuses/chercheurs sur les problématiques liées au genre.

En science politique, les préoccupations liées au genre restent très marginales dans le contexte sénégalais. En effet, les liens très forts entre la science politique sénégalaise et le droit public expliquent en partie cette tendance institutionnelle qui est de plus en plus questionnée dans le monde scientifique. Il faut préciser

3. Mouvement féministe créé au début des années 80. Il a été dirigé par Marie Angélique Savané.

4. Imam A., Mama A. et Sow F. (dir.), *Sexe, genre et société. Engendrer les sciences sociales africaines*, Dakar, Karthala & CODESRIA, 2004 / Sow F., « La Cinquième Conférence régionale africaine des femmes de Dakar », *Recherches féministes*, vol. 8, n° 1, 1995, p. 175-183. / Sow F., « Les femmes, le sexe de l'État et les enjeux du politique : l'exemple de la régionalisation au Sénégal », *CLIO*, n°6, 1997, consulté le 17 août 2016. Sow F., « Idéologies néolibérales et droits des femmes en Afrique », in Falquet J. et al., (Dir.) *Le sexe de la mondialisation*, Paris, Presses de Sciences Po « Académique », 2010, p. 243-258.

également que quelques travaux de politistes, plus proches de la sociologie politique, tendent à renverser cette tendance au Sénégal. On peut, à ce propos, citer les travaux d'Alioune Badara Diop et de Mame Penda Ba. La mise en place de laboratoires interdisciplinaires comme le LASPAD, à l'Université Gaston Berger de Saint Louis (UGB), participe de ce renversement de tendance. À cela s'ajoutent des travaux produits en sciences politiques en France et portant sur la condition des femmes au Sénégal.

On peut citer, à ce propos, les travaux de Marie Brossier⁵ et de Marieme Ndiaye⁶ sur le code de la famille, ceux d'Emmanuelle Bouilly⁷ sur les mobilisations des femmes et de Saliou Ngom⁸ sur la participation politique des femmes, etc. D'autres travaux ont aussi documenté l'engagement des femmes dans le processus de paix en Casamance, la parité⁹ ou les formes numériques d'engagement¹⁰.

-
5. Brossier M., Quand la mobilisation produit de l'institution : pratique de la famille et organisations religieuses au Sénégal, Thèse de doctorat de science politique, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Dorronsoro G., 2010.
 6. N'Diaye M., La politique constitutive du sud : refonder le droit de la famille au Sénégal et au Maroc, Thèse de doctorat de science politique, sous la direction de Darbon D., Science po Bordeaux, 2012.
 7. Bouilly E., Du couscous et des meetings contre l'émigration clandestine : mobiliser sans protester au Sénégal, thèse de doctorat de science politique, Paris 1, 2017.
 8. Ngom S., Femmes et politique au Sénégal..., Thèse de doctorat de science politique, Université Paris 1, 2017.
 9. Hamelot A., La loi des femmes : La parité au Sénégal : représentations, enjeux et stratégies, thèse de doctorat de science politique, UPEC, sous la direction de Mappa S., 2011.
 10. Palmeri J., Genre et société numérique colonialitaire..., Thèse de doctorat de science politique, université de Bordeaux, sous la direction de Marion Paoletti, 2011.

Ces différents travaux ont contribué à alimenter la littérature scientifique sur la condition féminine au Sénégal. Mais, ils questionnent très peu les dynamiques collectives et l'action des femmes pour lutter contre les différentes formes d'exclusion dont elles sont l'objet. Quand cette préoccupation existe, comme on peut le trouver chez Kane¹¹, elle reste très sectorielle et ne s'intéresse qu'à une seule organisation sur une courte période. Cette absence de l'analyse des mobilisations s'explique aussi par le fait que la sociologie de l'action collective reste en marge des préoccupations de la sociologie et de la science politique sénégalaises.

L'ambition de ce travail est de contribuer à renverser cette tendance. Notre préoccupation est d'appréhender et de documenter l'évolution des initiatives féminines et les stratégies d'action collective féminines depuis l'indépendance. Au-delà de son objectif scientifique, il y a aussi une initiative politique : celle de rendre visibles les dynamiques collectives des femmes depuis l'indépendance.

Cette préoccupation est aussi le résultat d'une synthèse de nos différents travaux et de notre engagement en faveur de l'égalité au Sénégal. En puisant dans la documentation de nos différentes thèses de doctorat et au-delà, nous essayons de questionner cette évolution en partant des discours, des acteurs, des alliances et de postures des collectifs de femmes de l'indépendance à nos jours. Notre approche est aussi pédagogique en ce qu'elle essaie de documenter ces processus dans un langage accessible.

11. Hamelot A., *La loi des femmes : La parité au Sénégal : représentations, enjeux et stratégies*, Thèse de doctorat de science politique, UPEC, sous la direction de Mappa S., 2011.

L'un des inconvénients de cette approche est qu'elle ne permet pas d'approfondir nos questionnements sur chaque mouvement, configuration politique ou époque. Mais, elle a l'avantage de permettre une cartographie des mouvements, de leur évolution, de leur discours, de leurs défis et contradictions. C'est pourquoi, les configurations politiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent ces mouvements sont d'une grande importance pour nous. De la période postindépendance, marquée par une tendance unitaire de la vie politique, aux années d'ouverture politique (1976-1981), notre analyse tient compte des transformations structurelles et politiques qui rendent possible l'émancipation du discours et l'émergence de « contre-conduites » qui bousculent l'ordre patriarcal.

L'émergence des configurations politiques comme l'alternance politique et les processus de *wolofisation* nous semblent intéressants, car ils font émerger de nouveaux acteurs/ actrices, de nouveaux discours et de nouvelles légitimités (jeunes, femmes, *wolofones*, etc.). Bref, nous analysons l'évolution de ces mouvements à travers le prisme des processus de démocratisation de l'espace politique et des transformations socioculturelles à l'œuvre dans la société sénégalaise.

Aussi, pour ne pas nous enfermer dans l'illusion d'une société qui se développerait selon des mécanismes exclusivement endogènes, notre approche est très sensible aux dynamiques externes comme la mondialisation, le rôle des acteurs internationaux, la circulation des mouvements et des idées féministes, etc. Cette approche permet de saisir la place des interactions entre les mouvements du Sud et ceux du Nord. Mais, elle permet également de saisir les dynamiques anti-genres, les contre-mouvements, les anti-féminismes que ces logiques font émerger dans le contexte local.

Ces transformations sont d'une grande importance parce qu'elles permettent de saisir ce que les préoccupations internationales font au discours féministe local.

Pour des raisons de lisibilité, nous déclinons sous trois grands axes de questionnements qui correspondent à une délimitation temporelle permettant de saisir l'action des différents collectifs de femmes. Il s'agira d'abord de partir de la période pré-indépendance à l'indépendance ; ensuite, du contexte des années 80, marqué par l'ouverture politique et l'action des acteurs internationaux ; enfin, des années 2000 à nos jours, avec un contexte marqué par des alternances politiques et la loi sur la parité.

1. De la période pré-indépendance à l'indépendance : dissidences et mouvements de femmes

La période pré-indépendante (à partir des années 40) constitue un contexte particulièrement intéressant pour saisir l'émergence des mouvements de femmes. Les années 1940 coïncident dans la colonie de l'Afrique occidentale Française (AOF) avec une vague de contestations et de revendications d'organisations syndicales, politiques nationalistes. Dans un contexte de guerre, marqué par la fébrilité générale de l'Empire français, qui voit la participation remarquable de la colonie à l'effort de guerre, la question de l'égalité entre citoyens français, sujets français et indigènes devient plus présente dans le débat public.¹²

12. Cooper F., *Décolonisation et travail en Afrique : l'Afrique britannique et française 1935-1960*, Paris, Karthala-Sephis, p. 153-155.

Au-delà du domaine du travail où les syndicats ont pu concéder des évolutions importantes¹³, ce mouvement général pour l'égalité s'était étendu à la citoyenneté et aux droits politiques avec des évolutions très importantes après la Conférence de Brazzaville¹⁴. Le mouvement pour les droits politiques des femmes a largement profité de ce mouvement général de contestations et de revendications égalitaristes, pour poser la question du droit de vote des femmes.

La question relative à l'égalité entre les colonies, entre les colonies et la métropole, et celle des principes universalistes qui régissent la réorganisation des relations entre la colonie et la métropole, ont occupé une place déterminante dans la justification du droit de vote des femmes entre 1944 et 1945.

L'émergence du mouvement des femmes dans la période post-indépendance ne peut se comprendre qu'en articulation avec le contexte général de la colonie et les réformes entreprises par l'administration sous la pression des mouvements sociaux, politiques et syndicaux. Cette analyse permet de comprendre les bouleversements sociaux et politiques qui surgissent dans la colonie et qui affectent la situation des femmes et les rapports sociaux de sexe, y compris au sein des mouvements nationalistes.

Au sein des collectifs et partis politiques, la portée du discours nationaliste contribue à étouffer les revendications féminines au

13. Gueye, O., *Évolution du mouvement syndical au Sénégal de la veille de la seconde guerre mondiale au vote du code du travail en 1952*, Thèse de doctorat d'histoire, UCAD, 2000, p. 11-15.

14. On peut citer, entre autres mesures, la suppression du régime de l'indigénat et du travail forcé.

profit de revendications anticoloniales. Ces dynamiques renforcent l'exclusion politique des femmes dans la période postindépendance. Cet étouffement des dissidences féministes, au nom de « l'unification nationale »,¹⁵ contribua à accentuer les inégalités de genre et rendit plus difficile la prise de parole des femmes sur leur propre condition.

Notre questionnement essaie de saisir cette configuration post-indépendance et la façon dont les femmes luttent contre les inégalités. Cette configuration est importante parce qu'elle a contribué à légitimer les causes acceptables et les causes qui contribueraient à fragiliser l'unification nationale. Analyser ce contexte permet donc de saisir les marges dont disposent les femmes pour rendre leur cause visible, voire légitime. Le contexte des années 70, avec la décennie des femmes, a contribué à transformer cette configuration, en rendant la cause et la parole des femmes plus visibles, plus légitimes (portés par les organisations des femmes et les États).

2. Les politiques d'empowerment, le contexte international des années 80 et le mouvement des femmes

La fin des années 1970 en Afrique constitue une période particulièrement intéressante dans l'étude des transformations sociales, culturelles et politiques qui affectent la cause des femmes. Elle constitue une période de pleines mutations des institutions politiques et par conséquent de démocratisation, avec l'ouverture politique et le multipartisme qui surgissent au Sénégal. On assiste, dans

15. Rillon O., *Féminités et masculinités à l'épreuve de la contestation : le genre des luttes sociales et politiques au Mali (1954-1993)*, Thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de P. Boileau, Université Paris 1, 2013, p. 23.

le cas du Sénégal, à l'émergence de nouveaux courants et partis politiques dans le contexte de l'ouverture de l'espace politique. En 1981, le multipartisme intégral devient une réalité avec l'arrivée d'Abdou Diouf comme Président de la République.

Cette période coïncide aussi avec l'avènement de politiques de réduction des dépenses publiques et des marges de manœuvre de l'État qui accélèrent la paupérisation des masses que certains auteurs désigneront comme une « faillite de l'État ». Ce « renforcement de la dépendance du Sénégal »¹⁶ aura des conséquences sociales, culturelles et politiques qui affectent la structure sociale et les stratégies de survie développées par les acteurs (les hommes comme les femmes).

Dans ce contexte de « désengagement de l'État »¹⁷, l'ordre politique se trouve affaibli, les élites de plus en plus remises en cause et les limites des politiques de développement de plus en plus pontées du doigt par les mouvements sociaux. Des dynamiques alternatives sont aussi développées par les acteurs sociaux, y compris les femmes, dans le secteur informel. L'entrepreneuriat féminin devient désormais encouragé aussi bien par l'État que par les organisations internationales, selon Sarr¹⁸. Ces nouvelles stratégies d'acteurs sont la conséquence de l'application des politiques d'ajustement structurel (PAS) qui renforcent la marginalisation des couches populaires, la montée du chômage et l'émergence de toutes les

16. Faye O., Thioub I., « Les marginaux et l'État à Dakar », *Le Mouvement Social*, n° 204, 2003/3, 93-108.

17. Freud C., *De la coopération française à la banque mondiale, Mémoires du développement*. Paris, Karthala, 2009, 256 p.

18. Sarr F., « L'entrepreneuriat féminin au Sénégal : la transformation des rapports de pouvoir », *op.cit.*, 301p.

formes d'exclusion¹⁹. La remise en cause des politiques de développement conduit à de nouvelles perspectives de l'aide publique au développement, qui inclut des acteurs (ou des actrices) qui, jusque-là, étaient en marge de l'action publique et des programmes de développement²⁰.

Les femmes sont ainsi au cœur de ce nouvel ordre du développement avec notamment différents programmes d'*empowerment*, de prise en compte du genre dans les politiques de développement. À partir des années 1990, « le genre est devenu une clef d'entrée incontournable et consensuelle des nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté »²¹. Plus aucun programme ne se conçoit sans l'inclusion du genre.²²

Suite à ces transformations – de nombreuses réformes qui affectent le code de la famille depuis les années 1980 – on est passé à une période où la promotion de la participation politique des femmes est devenue, après la Conférence de Beijing, l'une des problématiques favorites des organisations internationales.²³

Ce contexte est donc d'une très grande importance pour comprendre l'émergence de nouveaux mouvements de femmes. Ces dynamiques ont également encouragé les femmes rurales à formaliser

19. Faye O., Thioub I., « Les marginaux et l'État à Dakar », *op.cit.*, p. 93-108.

20. Freud C., *De la coopération française à la Banque mondiale, Mémoires du développement*, Paris, Karthala, 2009, 256 p.

21. Prévost B., « Le genre dans les nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté : de Sen à la Banque mondiale », in I. Guérin et al., *Femmes, économie et développement*, ERES « Sociologie économique », 2011, p. 29-61.

22. Ryckmans H., Maquestiau P., « Population et développement : égalité de genre et droits des femmes. », *Mondes en développement*, n° 142, 2/2008, p. 67-82.

23. Ngom S., *Femmes et politique au Sénégal. Les dynamiques imbriquées d'inclusion-exclusion de l'indépendance à nos jours*, Paris, Le Harmattan, p. 180-200.

leurs organisations locales. Elles s'affilient aussi à des initiatives nationales de femmes comme la FAFS (Fédération des Associations féminines du Sénégal).

Globalement, interroger cette configuration, c'est saisir l'effet des dynamiques internationales sur les orientations des mouvements de femmes. C'est aussi saisir les articulations entre le local et le global dans un contexte marqué par la réduction des marges de manœuvre de l'État.

1. L'Alternance, la loi sur la parité et les nouveaux mouvements.

L'an 2000 constitue pour beaucoup une date où la démocratie sénégalaise s'est renforcée, en s'émancipant du monopole du parti socialiste qui tenait le pouvoir depuis l'indépendance.²⁴ Avant cette alternance, malgré la précocité du processus d'ouverture politique, la démocratie sénégalaise restait « inachevée »²⁵, notamment en raison du fait qu'un seul parti contrôlait le pouvoir politique depuis l'indépendance. Le « pluralisme intégral » de la vie politique depuis les années 1980 n'a pu favoriser la participation politique de certaines catégories comme les *wolofones*, les « lettrés musulmans » et les femmes.

Cette alternance de 2000 est aussi, sur la forme, une alternative ou un début de renversement d'une tendance de genre en ce qu'elle marque la première candidature d'une femme à la Présidence de

24. Diouf M., Diaw A. et Diop M., « Le baobab a été déraciné. L'alternance au Sénégal », *Politique africaine*, n°78, juin 2000, p. 157-179.

25. Coulon C., « La tradition démocratique au Sénégal : Histoires d'un mythe », in C. Jaffrelot (dir.), *Démocraties d'ailleurs*, Paris, CERI-Karthala, 2000, p. 67-92.

la République. Aussi, pour la première fois, on assiste à la nomination d'une femme comme première ministre, dès 2001. Ces enjeux de démocratisation de la vie politique et d'aspiration au changement (*sopi*), qui ont conduit à la première alternance politique avec l'arrivée au pouvoir du Parti démocratique sénégalais, n'ont pas réussi à inscrire les problématiques du genre pleinement au cœur du débat politique²⁶, bien que des efforts politiques aient permis l'amélioration de la représentation des femmes en politique.

Le bilan de la première alternance politique est à ce propos très ambivalent sur la question des droits des femmes et de leur émancipation. On note, d'une part, une nette amélioration de la représentation des femmes, suite à une politique de quotas suivie de la parité et, de l'autre, une dynamique très statique des droits des femmes dans le code de la famille. Mais, on note aussi une incapacité de la loi à transformer la disposition des rapports sociaux, posant ainsi la question de son efficacité.

Aussi, le « caractère clientélaire »²⁷ du régime de l'alternance explique, en partie, la détermination du régime de Wade à mettre en place les politiques de quotas et de parité que certains dénoncent comme une instrumentalisation de la cause des femmes. Qu'elle soit « instrumentalisant », « clientélaire » ou pas, force est de constater que l'avènement de l'alternance a constitué une opportunité de politisation pour les femmes.

26. Diaw A., « Au débat sur la présidentielle de 2000 : la présence-absence des femmes », in *Femmes et alternatives au Sénégal : quelles stratégies pour les prochains scrutins*, Dakar, Démocraties africaines, 2000, p. 7-13.

27. Dahou T. et Foucher V., « Le Sénégal, entre changement politique et révolution passive. « Sopi » or not « sopi »? », *Politique africaine*, n° 96, 4/2004, p. 5-21.

C'est dans la foulée de cette perspective qu'en 2010, suite à l'initiative du Président de la République et avec le soutien de diverses organisations pour les femmes, une loi constitutionnelle sur la parité a été votée par l'Assemblée nationale. Elle constitue un facteur de transformation du champ politique sénégalais en permettant une plus grande représentation des femmes dans les instances électives et semi-électives.

Mais, très vite son application dans les différentes élections législatives (2012-2017-2022) et locales (2014-2019) montre les résistances politiques, sociales et religieuses dont elle fait l'objet, remettant ainsi en cause son efficacité à la fois pour permettre une meilleure représentation des femmes mais surtout pour transformer les rapports sociaux de genre.

À cela s'ajoutent les dynamiques des mouvements anti-genre que cette nouvelle configuration fait émerger depuis une quinzaine d'années. Ces dynamiques anti-genre prennent forme à travers des mouvements antiféministes dont l'une des vocations est de contribuer à anéantir les évolutions dans le code de la famille et à affaiblir les nouvelles revendications des mouvements de femmes.

De JAMRA aux nouveaux collectifs comme *And samm Jiko yi*, de nouveaux collectifs commencent à apparaître avec comme objectifs de contrer les propositions des collectifs féministes, notamment dans la réforme du Code de la famille. On peut aussi citer le collectif islamique pour la réforme du Code de la famille au Sénégal qui apparaît à partir de 2004.

Tous ces enjeux expliquent l'importance de l'analyse de cette configuration afin de saisir les opportunités et les contraintes qu'elle occasionne pour les mouvements de femmes. En d'autres termes,

en quoi cette nouvelle configuration complexe d'engagement des acteurs religieux, mais aussi de féminisation de l'espace politique contribue-t-elle à rendre certaines préoccupations des femmes plus ou moins visibles ?